

Choix matières

Par **dymoi**, le 12/02/2018 à 10:21

Bonjour,

Je suis en 3^{ème} année en Droit privé,

Je suis parti étudier à l'étranger dans le cadre du projet Erasmus. Dans cette faculté, on nous propose de choisir nos matières (7 au total).

Le problème est que j'hésite entre deux matières :

- Procédure civile européenne.
- Arbitrage international.

Tout en sachant que je retourne en France pour mon Master en Droit des affaires (j'espère) puis mon M2 en Droit des affaires internationales (j'espère encore !).

J'aurais une petite préférence pour l'arbitrage international.

Serait-ce possible d'avoir quelques avis ?

Je vous remercie,

Par **Isidore Beautrelet**, le 12/02/2018 à 11:21

Bonjour

Je pense qu'en effet la matière arbitrage international conviendrait mieux pour votre projet

Par **dymoi**, le 12/02/2018 à 11:50

Je vous remercie infiniment,

Bien à vous,